

(Sleeve)

GROUPE

1

HERBICIDE

Nufarm Tralkoxydime Liquide

COMMERCIAL (AGRICOLE)

HERBICIDE EN SUSPENSION CONCENTRÉE POUR LA SUPPRESSION DES GRAMINÉES ANNUELLES
EN POSTLEVÉE DANS LES PETITES CÉRÉALES ET DANS CERTAINES GRAMINÉES FOURRAGÈRES
CULTIVÉES POUR LA PRODUCTION DE SEMENCES SEULEMENT.

PRINCIPE ACTIF :

Tralkoxydime ... 400 g/L

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,025% à titre d'agent de
conservation OU Contient du 5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0015%, 2-
Méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,000006% comme agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NO. D'HOMOLOGATION 32078
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION : IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

CONTENU NET : 4 - 1 050 litres

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3
1-800-868-5444

NUMÉRO D'URGENCE 24 HEURES PAR JOUR 1-800-424-9300

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif par ingestion. Peut irriter les yeux et la peau. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant l'utilisation de produits chimiques. NE PAS ingérer. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas fumer, manger ni boire pendant l'emploi de ce produit.

Les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des lunettes de protection, des bottes et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement ainsi que pendant le nettoyage, le réglage ou la réparation du pulvérisateur.

Laver les gants à fond avec de l'eau avant de les enlever quelle que soit l'activité en cours. Les applicateurs doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon long. Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.

Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale ni les sources d'approvisionnement en eau.

Pour toutes les utilisations, **NE PAS** entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant le traitement.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux. Les symptômes sont probablement ceux de la dépression du Système nerveux central (SNC). Éviter les déprimeurs du système respiratoire, à moins d'indication contraire.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour la végétation terrestre non visée. Respecter les zones tampons indiquées dans la section MODE D'EMPLOI. Afin de réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit dans les zones présentant une pente de modérée à forte ou, encore, un sol compact ou argileux. La contamination des zones aquatiques par le ruissellement peut être réduite si l'on laisse une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau. Éviter d'appliquer lorsqu'une forte pluie est prévue.

ENTREPOSAGE

Conserver dans un endroit frais et sec, hors de la portée des enfants et des animaux et à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des engrais. Conserver le produit inutilisé dans le contenant d'origine. Entreposer au-dessus de -5°C. Bien agiter avant l'emploi.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS

Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) lorsqu'on tente de nettoyer un déversement. Si le contenant fuit, colmater la fuite et placer le contenant dans un baril ou un sac de plastique épais. Communiquer avec Nufarm Agriculture Inc. pour de plus amples détails.

En cas de déversement ou de fuite, endiguer le liquide à l'aide d'une matière inerte (terre, argile, litière pour chats, etc.). Absorber le produit déversé avec le matériau inerte, ramasser à la pelle et mettre le tout dans un contenant d'élimination pouvant être scellé.

Sur les surfaces dures - Répandre une mince couche de détergent sur les lieux du déversement et y incorporer un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec le matériau inerte et déposer à la pelle dans le contenant d'élimination.

Sur le sol - Enlever les premiers 15 cm de terre sur les lieux du déversement et les remplacer par de la nouvelle terre. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux règlements provinciaux. S'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits inutilisés ou dont on veut se départir

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, ProPharma Group, 1-877-325-1840.

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

20-2426

(Booklet)

GROUPE

1

HERBICIDE

Nufarm Tralkoxydime Liquide

COMMERCIAL (AGRICOLE)

HERBICIDE EN SUSPENSION CONCENTRÉE POUR LA SUPPRESSION DES GRAMINÉES ANNUELLES
EN POSTLEVÉE DANS LES PETITES CÉRÉALES ET DANS CERTAINES GRAMINÉES FOURRAGÈRES
CULTIVÉES POUR LA PRODUCTION DE SEMENCES SEULEMENT.

PRINCIPE ACTIF :

Tralkoxydime ... 400 g/L

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,025% à titre d'agent de
conservation OU Contient du 5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0015%, 2-
Méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,000006% comme agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NO. D'HOMOLOGATION 32078
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION : IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S31-800-868-5444

NUMÉRO D'URGENCE 24 HEURES PAR JOUR 1-800-424-9300

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif par ingestion. Peut irriter les yeux et la peau. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant l'utilisation de produits chimiques. **NE PAS** ingérer. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas fumer, manger ni boire pendant l'emploi de ce produit.

Les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des lunettes de protection, des bottes et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement ainsi que pendant le nettoyage, le réglage ou la réparation du pulvérisateur.

Laver les gants à fond avec de l'eau avant de les enlever quelle que soit l'activité en cours. Les applicateurs doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon long.

Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.

Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale ni les sources d'approvisionnement en eau.

Pour toutes les utilisations, **NE PAS** entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant le traitement.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux. Les symptômes sont probablement ceux de la dépression du Système nerveux central (SNC). Éviter les déprimeurs du système respiratoire, à moins d'indication contraire.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES TOXIQUE pour la végétation terrestre non visée. Respecter les zones tampons indiquées dans la section MODE D'EMPLOI. Afin de réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit dans les zones présentant une pente de modérée à forte ou, encore, un sol compact ou argileux. La contamination des zones aquatiques par le ruissellement peut être réduite si l'on laisse une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau. Éviter d'appliquer lorsqu'une forte pluie est prévue.

ENTREPOSAGE

Conserver dans un endroit frais et sec, hors de la portée des enfants et des animaux et à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des engrais. Conserver le produit inutilisé dans le contenant d'origine. Entreposer au-dessus de -5°C. Bien agiter avant l'emploi.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS

Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) lorsqu'on tente de nettoyer un déversement. Si le contenant fuit, colmater la fuite et placer le contenant dans un baril ou un sac de plastique épais. Communiquer avec Nufarm Agriculture Inc. pour de plus amples détails.

En cas de déversement ou de fuite, endiguer le liquide à l'aide d'une matière inerte (terre, argile, litière pour chats, etc.). Absorber le produit déversé avec le matériau inerte, ramasser à la pelle et mettre le tout dans un contenant d'élimination pouvant être scellé.

Sur les surfaces dures - Répandre une mince couche de détergent sur les lieux du déversement et y incorporer un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec le matériau inerte et déposer à la pelle dans le contenant d'élimination.

Sur le sol - Enlever les premiers 15 cm de terre sur les lieux du déversement et les remplacer par de la nouvelle terre. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux règlements provinciaux. S'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits inutilisés ou dont on veut se départir

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, ProPharma Group, 1-877-325-1840.

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Nufarm Tralkoxydime Liquide est un herbicide systémique de postlevée pour la suppression sélective de la folle avoine, de l'avoine cultivée spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq et de l'ivraie de Perse dans le blé de printemps, le blé dur, le blé d'hiver, l'orge, la triticale, le seigle de printemps et le seigle d'hiver ainsi que certaines graminées fourragères (sauf le fléole) cultivées pour la production de semences seulement.

MODE D'EMPLOI

Taux d'utilisation

Appliquer Nufarm Tralkoxydime Liquide à raison de 0,5 L/ha dans 50 à 100 litres d'eau/hectare.

Note : Toujours ajouter l'adjuvant Carrier à la solution de pulvérisation, à raison de 0,5 L pour 100 L d'eau (0,5 % v/v). L'emploi d'une dose erronée d'adjuvant Carrier peut produire une suppression insatisfaisante des mauvaises herbes ou des dommages à la culture. Voir les sections DIRECTIVES DE MÉLANGE et DIRECTIVES D'APPLICATION.

N'effectuer qu'un seul traitement par année.

N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activité humaine, telles que des maisons, des chalets, des écoles et des zones récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.

Nufarm Tralkoxydime Liquide peut être utilisé dans les cultures suivantes.

CULTURES CÉRÉALIÈRES : (Blé de printemps, blé dur, blé d'hiver, orge, triticale, seigle de printemps et seigle d'hiver) Nufarm Tralkoxydime Liquide peut être utilisé dans toutes les variétés de blé de printemps (y compris le blé roux de printemps de l'Ouest canadien, le blé dur ambré, le blé tendre blanc de printemps, le blé extra-fort et le blé de printemps des prairies du Canada), le blé roux d'hiver, toutes les variétés d'orge à 2 ou à 6 rangs (variétés brassicoles et fourragères), toutes les variétés de triticale, le seigle de printemps et le seigle d'hiver.

Note : Les cultures céréalières tallées peuvent subir des dommages si le traitement est effectué à moins de 48 heures d'un gel. Les cultures céréalières non tallées qui sont exposées à des températures de 4°C ou moins dans les 48 heures qui précèdent ou qui suivent l'application peuvent subir des dommages. En présence de conditions défavorables, le fait de mélanger Nufarm Tralkoxydime Liquide avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges peut accroître la gravité des dommages à la culture. Les cultures stressées par des maladies foliaires ou par une fertilité faible sont plus susceptibles d'être endommagées par Nufarm Tralkoxydime Liquide.

Ne pas utiliser dans l'avoine cultivée. Éviter la dérive de pulvérisation sur les cultures d'avoine et de maïs.

Ne pas ressemer d'avoine ni de maïs pendant au moins 4 semaines après l'application.

Dans l'est du Canada, Nufarm Tralkoxydime Liquide ne doit être utilisé que pour la suppression de la folle avoine dans le blé de printemps, le blé d'hiver, le blé dur, l'orge et toutes les variétés de triticales et de seigle de printemps ou d'hiver.

Délai d'attente minimal avant la récolte

On peut laisser paître le bétail dans les cultures céréalières immatures ou couper celles-ci pour le foin 16 jours après le traitement. Les grains peuvent être récoltés 60 jours après le traitement. Les pailles mures peuvent être servies au bétail. Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures fourragères contre-ensemencées pendant l'année du traitement; il n'existe pas de données suffisantes pour appuyer un tel emploi.

CÉRÉALES CONTRE-ENSEMENCÉES DE LÉGumineUSES FOURRAGÈRES : luzerne, lotier corniculé, sainfoin commun et trèfle.

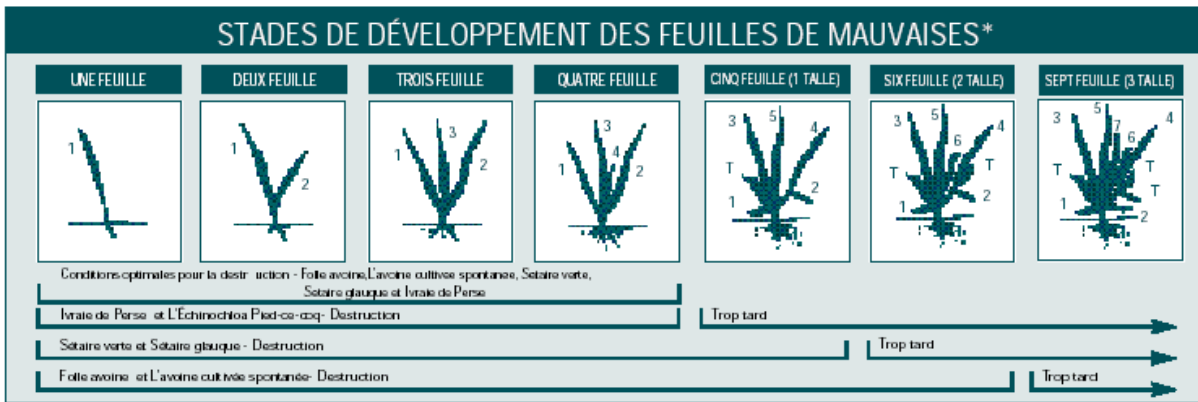
Note : Ne pas mélanger Nufarm Tralkoxydime Liquide avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges lorsqu'on l'applique sur des cultures céréalières contre-ensemencées de légumineuses fourragères, celles-ci pouvant être abîmées ou détruites.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Pour de meilleurs résultats, appliquer Nufarm Tralkoxydime Liquide sur des mauvaises herbes en pleine croissance. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application de Nufarm Tralkoxydime Liquide ne seront pas supprimées.

CULTURE	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	STADE DE CROISSANCE DES MAUVAISES HERBES (échelle ZADOKS ou BBCH)
BLÉ DUR ORGE TRITICALE SEIGLE	FOLLE AVOINE, AVOINE SPONTANÉE	1 à 6 feuilles (11,20 à 14,22)
	SÉTAIRE VERTE, SÉTAIRE GLAUQUE	1 à 5 feuilles (11,20 à 14,21)
	ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ, IVRAIE DE PERSE	1 à 4 feuilles (11 à 14)

On obtient une suppression optimale des mauvaises herbes et un rendement correspondant de la culture lorsque les graminées sont éliminées avant que leur tallage n'ait débuté. Voir l'illustration.



Notes concernant la suppression des mauvaises herbes

- Les graminées vivaces comme le chiendent ne seront pas supprimées.
- Les graminées sensibles traitées par Nufarm Tralkoxydime Liquide cessent de se développer peu de temps après l'application, mais peuvent prendre jusqu'à deux semaines pour mourir complètement.
- Lorsque les graminées spontanées sont stressées par la sécheresse, la chaleur, un manque de fertilité, un excès d'eau ou du temps frais prolongé, la suppression peut être réduite ou retardée puisque les graminées ne sont pas en croissance active. Il peut se produire des échappées de traitement ou un nouveau tallage si l'application est effectuée dans des conditions de stress prolongé. On obtiendra une suppression optimale si l'application de Nufarm Tralkoxydime Liquide est retardée jusqu'à ce que les conditions de stress soient terminées et que les mauvaises herbes aient repris leur croissance active.
- L'activité de Nufarm Tralkoxydime Liquide peut être moindre si on utilise comme diluant de l'eau contenant de fortes concentrations (>400 ppm) d'ions bicarbonate. L'eau de puits profonds est plus susceptible de contenir de fortes concentrations d'ions bicarbonate. On peut utiliser du sulfate d'ammonium à raison de 9 à 18 kg pour 1000 litres de solution de pulvérisation pour contrer cet effet antagoniste. N'utiliser que des formulations granulaires ou liquides de sulfate d'ammonium, ne contenant pas d'agent tensioactif ni d'agent mouillant supplémentaire.
- Nufarm Tralkoxydime Liquide n'est pas affecté par la pluie si celle-ci tombe une heure ou plus après le traitement.

MÉLANGES EN CUVE DE NUFARM TRALKOXYDIME LIQUIDE AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

Nufarm Tralkoxydime Liquide ne supprime pas les mauvaises herbes à feuilles larges lorsqu'il est utilisé seul. Pour une suppression à large spectre des graminées annuelles et des mauvaises herbes feuilles larges, Nufarm Tralkoxydime Liquide peut être mélangé en cuve avec divers herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges. Consulter le tableau qui suit pour connaître les détails et conseils requis. Lire l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges pour connaître les mauvaises herbes supprimées.

Notes sur les mélanges en cuve

1. Lire et suivre à la lettre les directives et précautions d'emploi figurant sur l'étiquette des produits à mélanger avec Nufarm Tralkoxydime Liquide. Noter également toutes les restrictions et conseils relatifs à l'environnement, tels que la résistance au lessivage par la pluie et les températures de traitement maximales.
2. **Ne pas mélanger avec les formulations amines de 2,4-D ou les formulations amines de MCPA ni avec aucun autre herbicide, insecticide, fongicide, solution fertilisante ni adjuvant non**

recommandé sur cette étiquette, à défaut de quoi une suppression insatisfaisante et/ou des dommages inacceptables à la culture pourraient survenir.

3. Si on utilise un volume d'eau réduit, les mélanges avec les produits Buctril M, Thumper ou Pardner peuvent causer des dommages initiaux, notamment la brûlure de la pointe. Ces dommages n'ont cependant pas d'effet négatif sur la maturité de la culture ni sur le rendement.
4. Ne pas mélanger Nufarm Tralkoxydime Liquide avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges lorsqu'on l'applique sur des cultures céréalières cultivées contre-ensemencées de légumineuses fourragères, celles-ci pouvant être abîmées ou détruites.
5. Les mélanges avec le taux élevé de Attain™ XC A + Attain XC B ou avec le taux élevé de Prestige™ XC peuvent causer des dommages temporaires à la culture s'ils sont appliqués avant le stade 4 feuilles, mais le rendement n'est normalement pas affecté. Ces mélanges peuvent fournir un degré de suppression de la folle avoine inférieur à celui de Nufarm Tralkoxydime Liquide utilisé seul.
6. Certains mélanges en cuve homologués, en particulier avec des produits à base de 2,4-D Ester/dichlorprop, peuvent causer des dommages temporaires à la culture en présence de conditions climatiques extrêmes ou si la culture souffre d'un stress causé par un degré d'humidité inadéquat ou anormalement élevé ou par des températures extrêmes. L'orge peut être abîmé par les mélanges avec 2,4-D Ester/dichlorprop et Buctril M plus MCPA.
7. Les herbicides qui ne sont pas recommandés sur cette étiquette pour le mélange en cuve avec Nufarm Tralkoxydime Liquide peuvent être appliqués séparément, en séquence. Toujours appliquer Nufarm Tralkoxydime Liquide en premier et attendre au moins 7 jours après l'application de Nufarm Tralkoxydime Liquide avant d'appliquer l'autre herbicide. Les herbicides recommandés pour le mélange en cuve avec Nufarm Tralkoxydime Liquide peuvent aussi être appliqués séquentiellement, soit avant, soit après l'application de Nufarm Tralkoxydime Liquide.

MÉLANGES EN CUVE DE NUFARM TRALKOXYDIME LIQUIDE AVEC UN INSECTICIDE

Nufarm Tralkoxydime Liquide, seul ou en mélange avec les produits Buctril M ou Pardner, peut être mélangé en cuve avec l'insecticide Matador 120EC Concentré Émulsifiable ou l'insecticide Decis Suspension Concentrée pour supprimer les mauvaises herbes et les insectes en un seul passage. Toujours ajouter MATADOR 120EC Concentré Émulsifiable ou l'insecticide Decis Suspension Concentrée dans la cuve du pulvérisateur après les herbicides, mais avant l'ajout d'adjuvant Carrier.

POUR TOUS LES MÉLANGES EN CUVE, UTILISER 0,5 LITRE NUFARM TRALKOXYDIME LIQUIDE À L'HECTARE, PLUS :	
PRODUIT D'ASSOCIATION	REMARQUES
Infinity	La dose maximale est de 0,83 L/ha pour la suppression de la petite herbe à poux et la répression de la mauve NÉGLIGÉE.
Buctril M	On peut aussi ajouter du MCPA Ester à ce mélange pour améliorer la suppression de certaines espèces à feuilles larges (ortie royale, canola spontané). Consulter l'étiquette de Buctril M pour les doses de MCPA Ester recommandées. La suppression de la sétaire verte peut être réduite si on utilise le mélange avec Buctril M et MCPA Ester. La dose maximale de Buctril M est de 1 L/ha.

Herbicide Attain ^{MC} XC A + Herbicide Attain XC B	Appliquer en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et lorsque le blé de printemps et l'orge de printemps sont au stade de 4 feuilles à la feuille paniculaire. Appliquer sur le blé d'hiver au printemps du stade de 3 talles à juste avant le stade de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer plus tard que le stade de l'émergence de la feuille paniculaire. Voir le mode d'emploi de l'herbicide Attain XC A pour l'application du taux faible ou du taux élevé selon les espèces de mauvaises herbes à feuilles larges.
Pardner	Dose maximale de 1 L/ha
Herbicide Approve	Dose maximale de 1,24 L/ha
Thumper	Dose maximale de 1 L/ha
Dichlorprop/ 2,4-D Ester	Dose maximale de 1,75 L/ha (pour 600 g m.a./L de dichlorprop/2,4-D Ester). Pour s'assurer d'une sécurité optimale pour la culture, ne pas appliquer avant le stade 4 feuilles de la culture, conformément aux directives de l'étiquette du dichlorprop/2,4-D Ester.
2,4-D Ester	Dose maximale de 0,9 L/ha (pour 600 g m.a./L de 2,4-D). Ne pas appliquer avant le stade 4 feuilles de la culture, à défaut de quoi la culture pourrait subir des dommages temporaires, particulièrement aux endroits où les bandes traitées se chevauchent.
MCPA Ester	Dose maximale de 930 mL/ha (pour g m.a./L de MCPA)
Lontrel ^{MC} Herbicide + MCPA Ester	Dose maximale de 0,28 L/ha + 1,12 L/ha (pour 500 g m.a./L de MCPA). Appliquer entre le stade 3 feuilles déployées et l'apparition de la feuille étendard de la culture. NE PAS appliquer après le stade 6 feuilles de la culture.
Herbicide Curtail ^{MC} M	Appliquer entre le stade 3 feuilles déployées et l'apparition de la feuille étendard de la culture. NE PAS appliquer après le stade 6 feuilles de la culture. Taux 1,5 à 2 L/ha.
Herbicide Prestige ^{MC} XC	Pour l'utilisation seulement sur le blé (de printemps, dur et d'hiver) et l'orge de printemps. Appliquer en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et lorsque le blé de printemps et l'orge de printemps sont au stade de 3 feuilles à juste avant le stade de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer plus tard que le stade de l'émergence de la feuille paniculaire. Voir le mode d'emploi de l'herbicide Prestige XC Mélange en réservoir pour l'application du taux faible ou du taux élevé selon les espèces de mauvaises herbes à feuilles larges.
Herbicide liquide Mextrol 450	1,25 L/ha, pour l'emploi dans le blé de printemps, le blé dur et l'orge seulement.
Insecticide Decis Suspension Concentrée	Dose maximale de 120 mL/ha.
Mélange herbicide Trophy	Appliquer en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de plantules (2-4 feuilles) et que le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps sont entre le stade 3 feuilles et le stade de la feuille étendard. Ne pas appliquer après le stade de la feuille étendard. Appliquer à raison de 0,6 L/ha d'herbicide concentré émulsifiable Trophy A et de 1,12 L/ha d'herbicide concentré émulsifiable Trophy B. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.
Herbicide OcTTain ^{MC} XL	Pour l'utilisation seulement sur le blé (de printemps, dur et d'hiver) et l'orge de printemps. Appliquer en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles, à moins d'indication contraire) et en croissance active, et lorsque le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps sont au stade de 4 feuilles à la feuille paniculaire. Appliquer sur le blé d'hiver au printemps du stade de 3 talles à juste avant le stade de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer après l'émergence de la feuille paniculaire. Appliquer à raison de 1,1 L/ha d'herbicide OcTTain XL.

L'insecticide Matador 120EC concentré émulsifiable	Appliquer à raison de 63 à 83 mL/ha pour la suppression des sauterelles.
---	--

Mélanges en réservoir

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut diminuer l'activité biologique, engendrant entre autres une réduction de l'efficacité ou l'accroissement du taux de dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait donc communiquer avec Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 ou www.nufarm.ca pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas précisément recommandé sur l'étiquette du produit antiparasitaire en question.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Suivre les directives de mélange ci-dessous pour ajouter Nufarm Tralkoxydime Liquide dans la cuve du pulvérisateur.

1. N'utiliser que des pulvérisateurs en bon état et munis d'un agitateur à haut rendement. S'assurer que le pulvérisateur et la cuve ont été nettoyés conformément aux directives de l'étiquette du produit utilisé avant Nufarm Tralkoxydime Liquide. N'utiliser que de l'eau propre dans la solution de pulvérisation. **S'assurer que** tous les filtres directs et les tamis de buse du pulvérisateur sont de **50 mailles ou moins**. Les tamis de 80 mailles ou plus ne devraient pas être utilisés.
2. Commencer à remplir la cuve du pulvérisateur ou la chambre de prémélange avec de l'eau propre et mettre l'agitateur en marche. **L'agitation doit se poursuivre pendant tout le processus de mélange et de pulvérisation.**
3. Une fois la cuve du pulvérisateur ou la chambre de prémélange pleine aux trois quarts d'eau, ajouter Nufarm Tralkoxydime Liquide. Si on doit utiliser plus d'une caisse de Nufarm Tralkoxydime Liquide, ajouter toutes les caisses de Nufarm Tralkoxydime Liquide avant l'ajout d'autres produits ou l'adjuvant Carrier.
4. Si on utilise un mélange en cuve, ajouter ensuite le(s) produit(s) d'association recommandé(s).
5. Ajouter l'adjuvant Carrier en dernier, puis continuer de remplir la cuve avec de l'eau jusqu'au niveau voulu.

Instructions de nettoyage du pulvérisateur

Pour éviter des dommages aux plantes désirables, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation devrait être nettoyée à l'eau propre.
2. Premier rinçage :
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Agiter et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.
3. Deuxième rinçage :
 - Remplir le réservoir d'eau propre.
 - Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator, du Clean-Out Spray Tank Cleaner, ou 1 L d'ammoniaque domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) par 100 L d'eau, ou des agents de nettoyage de réservoirs similaires selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
 - Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein. Laisser agir durant 15 minutes en agitant. Vider le réservoir de la solution à travers les tuyaux. Enlever les capuchons

d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.

- Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
 - Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
 - Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).
4. Troisième rinçage :
- Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.

Ne pas utiliser d'ammoniaque avec de l'eau de javel. Un tel mélange libère un gaz avec une odeur de moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit fermé.

DIRECTIVES POUR L'APPLICATION TERRESTRE

1. Appliquer dans un volume de 50 à 100 L/ha et à une pression de 275 kPa afin d'assurer une dispersion appropriée et d'obtenir les caractéristiques et la performance souhaitées de Nufarm Tralkoxydime Liquide.
2. On recommande l'emploi de jets éventail à 80° ou 110° pour une couverture optimale. Ne pas utiliser de buses à miroir ni d'applicateur par gouttelettes contrôlées. Les buses peuvent être orientées à un angle de 45° vers l'avant afin d'améliorer la pénétration du feuillage et de fournir une meilleure couverture. S'assurer que tous les filtres directs et les tamis de buse du pulvérisateur sont de 50 mailles ou moins. Les tamis de 80 mailles ou plus ne devraient pas être utilisés.
3. Toujours s'assurer que l'agitation se poursuit sans interruption jusqu'à la fin du traitement, même si celui-ci est interrompu pendant de courts moments. **Si l'agitation est interrompue pendant plus de 5 minutes, rétablir la suspension en faisant fonctionner l'agitateur au maximum avant de reprendre la pulvérisation. Ne pas recommencer à pulvériser avant que la suspension ne soit entièrement reconstituée. Une fois mélangé, Nufarm Tralkoxydime Liquide doit être appliqué le jour même.**
4. Une fois la pulvérisation terminée et avant d'utiliser d'autres produits, voir à ce que la cuve du pulvérisateur soit rincée à fond à l'eau propre afin d'éliminer tout résidu de Nufarm Tralkoxydime Liquide. L'utilisation d'une laveuse à pression et l'ajout d'un détergent ou d'Agral 90 à l'eau de rinçage améliorent l'élimination des résidus.

NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes plus petites que celles correspondant à la classification « moyenne » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

APPLICATION AÉRIENNE

Instructions génériques sur l'étiquette concernant l'application aérienne - Mode d'emploi

Appliquer seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'application à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'application aérienne qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'application aérienne ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'application est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit appliqué de façon non uniforme (application en bandes, irrégulière ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Ne pas appliquer de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus site traité. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes plus petites que celles correspondant à la classification « moyenne » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les vortex aux extrémités des ailes, les buses **NE DOIVENT PAS** être réparties sur la rampe sur plus de 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'application.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour application avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

DIRECTIVES POUR L'APPLICATION AÉRIENNE

1. Appliquer dans un volume de 30 à 45 L/ha et à une pression de 140 à 275 kPa afin d'assurer une dispersion appropriée et d'obtenir les caractéristiques et la performance souhaitées de Nufarm Tralkoxydime Liquide.
2. On recommande l'emploi de jets éventail à 80° ou 110° pour une couverture optimale. Ne pas utiliser de buses à miroir ni d'applicateur par gouttelettes contrôlées. **S'assurer que** tous les **filtres** directs et les **tamis** de buse du pulvérisateur sont de **50 mailles ou moins**. Les tamis de 80 mailles ou plus ne devraient pas être utilisés.
3. Toujours s'assurer que l'agitation se poursuit sans interruption jusqu'à la fin du traitement, même celui-ci est interrompu pendant de courts moments. **Si l'agitation est interrompue pendant plus de 5 minutes, rétablir la suspension en faisant fonctionner l'agitateur au maximum avant de reprendre la pulvérisation. Une fois mélangé, Nufarm Tralkoxydime Liquide doit être appliqué le jour même.**
4. Ne pas appliquer Nufarm Tralkoxydime Liquide si le vent souffle à plus de 13 km/h. Cette précaution évite la dérive vers des endroits non ciblés.
5. **Ne pas** appliquer Nufarm Tralkoxydime Liquide si on cultive de l'avoine dans un champ adjacent, dans la direction où le vent souffle.
6. Une fois la pulvérisation terminée et avant d'utiliser d'autres produits, voir à ce que la cuve du pulvérisateur soit rincée à fond à l'eau propre afin d'éliminer tout résidu de Nufarm Tralkoxydime Liquide. L'utilisation d'une laveuse à pression et l'ajout d'un détergent ou d'AGRAL 90 à l'eau de rinçage améliore l'élimination des résidus.
7. **NE PAS APPLIQUER à moins de 50 m d'un endroit non cultivé.** Ceci inclut les eaux poissonneuses, les terres humides (cuvettes, marécages, etc.) et les habitats fauniques (haies, droits de passage, etc.).

LIRE CE QUI SUIT AVANT DE D'UTILISER CE PRODUIT POUR DES APPLICATION SPÉCIALES :**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Nufarm Agriculture Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Nufarm Agriculture Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MODE D'EMPLOI	
Mauvaises herbes	Folle avoine, avoine spontanée, sétaire verte, sétaire glauque, ivraie de Perse.
Taux d'utilisation	Appliquer Nufarm Tralkoxydime Liquide à raison de 0,5 L/ha dans 50 à 100 litres d'eau/hectare. Ajouter l'adjuvant Carrier à raison de 0,5 L pour 100 L d'eau (0,5 % v/v).
Site (Culture)	<u>Pour les graminées fourragères suivantes cultivées pour la production de semences seulement :</u> • Semis et peuplements établis d'agropyre intermédiaire et d'agropyre à crête, de fétuque rouge traçante, de brome des prés et de brome inerme, contre-ensemencés de céréales ou seuls. • Pour l'établissement de l'agropyre velu, de l'agropyre de l'Ouest et de l'agropyre à chaumes rudes.
Moment du traitement	Avant le tallage des mauvaises herbes (< stade 4 feuilles).
Délai d'attente avant la récolte	S.O.
AUTRE	NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE. Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures fourragères ni couper celles-ci pour le foin; il n'existe pas de données suffisantes pour appuyer un tel emploi. Effectuer une application par saison

ATTENTION :

Ne pas mélanger Nufarm Tralkoxydime Liquide avec des herbicides, des insecticides, des fongicides, des engrais, des micro-éléments ou des adjuvants autres que ceux indiqués sur la présente étiquette lorsqu'on veut effectuer un traitement sur les graminées fourragères susmentionnées. Appliquer Nufarm Tralkoxydime Liquide avant le tallage des mauvaises herbes. Les traitements effectués après le tallage des mauvaises herbes peuvent se traduire par une suppression médiocre des mauvaises herbes en raison de la faible concurrence de la culture comparativement à celle des cultures céréalières. Des dommages à la culture ou une légère réduction du rendement peut survenir suivant ce traitement pendant l'année d'établissement. Cependant, les dommages sont transitoires et la culture se rétablira l'année suivante.

ZONES TAMPONS

Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-après sont requises entre le point limite d'application directe sous le vent et la bordure la plus rapprochée des habitats vulnérables terrestres (tels que les pâturages, les boisés, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les plantations arbustives).

Méthode d'application	Zones tampons (mètres) requises pour la protection :
	des habitats terrestres
Pulvérisateur de grandes cultures	3
Avion	100
Hélicoptère	80

Lorsqu'on pulvérise un mélange en cuve, il faut consulter les étiquettes de tous les produits combinés et laisser la plus grande zone tampon (c'est-à-dire la plus restrictive) stipulée sur l'une de ces étiquettes, et on doit appliquer le mélange en utilisant les plus grosses gouttelettes (selon les catégories de l'ASAE) prévues sur les étiquettes des produits d'association qui constituent le mélange en cuve.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que Nufarm Tralkoxydime Liquide est un herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à Nufarm Tralkoxydime Liquide et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- S'il y a lieu, utiliser Nufarm Tralkoxydime Liquide ou les herbicides du même groupe 1 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 ou à www.nufarm.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

^{MC} Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.